



Pour des cours d'école & de crèche végétales, fraîches & égalitaires

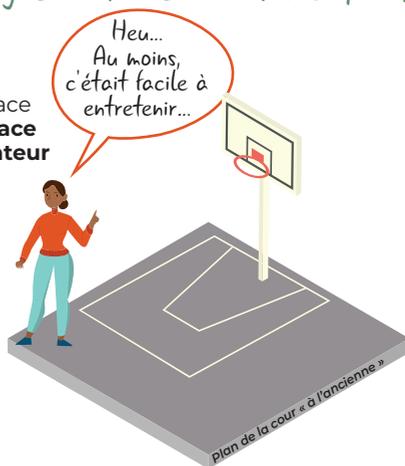
Accompagnement méthodologique
proposé par l'Auran pour passer à l'action

Quels enjeux pour les cours d'école ?

Adapter les aménagements et usages aux besoins des enfants

Jouer ensemble et jouer seul, respecter les autres mais aussi les règles de vie, occuper l'espace et laisser la place... **La cour d'école est un espace d'apprentissage et de sociabilisation fondateur dans la vie des enfants.**

Mais aujourd'hui le modèle classique d'aménagement des cours d'école reste peu qualitatif. Espace goudronné à quasi 100 %, celles-ci sont le plus souvent grises, chaudes et inertes.



Se saisir du sujet des cours d'école, au travers des enjeux contemporains, c'est :

1

Concrétiser un des leviers de l'adaptation climatique en intensifiant la présence du végétal et en augmentant la part des sols perméables et vivants.

2

Permettre à **chaque enfant, filles et garçons, en situation de handicap ou non**, de trouver sa place individuellement et collectivement.

3

Ramener **du sens autour du rapport au vivant** en observant, comprenant et prenant soin de la « nature », notamment par une reconnexion avec les matières, les textures, les odeurs...



La force de ce projet ?

C'est la multitude des acteurs et des compétences de chacun, de l'enfant aux services techniques, en passant par les parents et les enseignants. Transformer le microcosme de la cour ne se limite pas à un projet d'aménagement, mais nécessite une approche globale qui s'appuie sur l'expérience et le vécu de celles et ceux qui la pratiquent au quotidien.

L'Auran a ainsi développé un panel d'outils pour vous accompagner tout au long de cette démarche. Mis en œuvre sur les communes de Nantes, Indre et Rezé, ils permettent d'accompagner, partager et construire collectivement les projets.

Le pictogramme  vous permettra de les identifier dans ce document.

Quel apport de l'Auran ?

Créer le cadre d'une démarche globale à l'échelle de la ville

De la conception à sa gestion, l'aménagement des cours d'écoles et des crèches, implique une **modification des pratiques d'une multitude d'acteurs** (services, élus, usagers...), **et ce à toutes les étapes du projet.**

Avec la constitution d'une équipe projet dédiée et adaptée à la taille du projet, **l'Auran vous accompagne pour mettre en place une synergie et co-construire des documents référents autour de 4 questions transversales.**

Quel **modèle / vision** de la nouvelle cour d'école ?



Ateliers participatifs inter-services, rédaction d'un carnet de référence et de principes d'aménagement

Quelle stratégie de **déploiement** à l'échelle communale ?



État des lieux, des cours d'écoles de la commune (surface, température, végétation, usagers...), scénarios de déploiement et de priorisation, Plan d'action

Quel **accompagnement** dans la sensibilisation ?



Ateliers auprès des professionnels (enseignants, animateurs, personnels de la ville...) ou des enfants, organisation de visites de cours

Quels modes de **gestion** développer pour les cours de demain ?



État des lieux des modes de gestion actuels, scénarios de gestion des nouvelles cours (coût, temps humain, organisation des services...)

Imaginer la cour de demain

Définir et décliner les principes d'aménagement

Afin de rendre concret les grands enjeux des cours végétales, fraîches et égalitaires, il est nécessaire de **définir des principes d'aménagements partagés et cohérents**. Ils doivent prendre en compte de façon très pratique **le quotidien de l'ensemble des usagers, des élèves aux services de maintenance, pour faire de la cour un lieu de vie**, en pensant également les parcours, la gestion, le mobilier, le stockage de matériel...

Ces principes sont souvent complémentaires, quelques fois contradictoires. Ils seront à adapter aux spécificités de l'école, ainsi qu'aux **capacités humaines et budgétaires** propres à chaque commune. C'est en lien avec le contexte environnemental et économique que l'Agence porte, dans son travail, une approche sobre et globale dans les principes d'aménagements des cours d'école et de crèche.

Exemples de principes d'aménagements issus des projets accompagnés par l'Auran

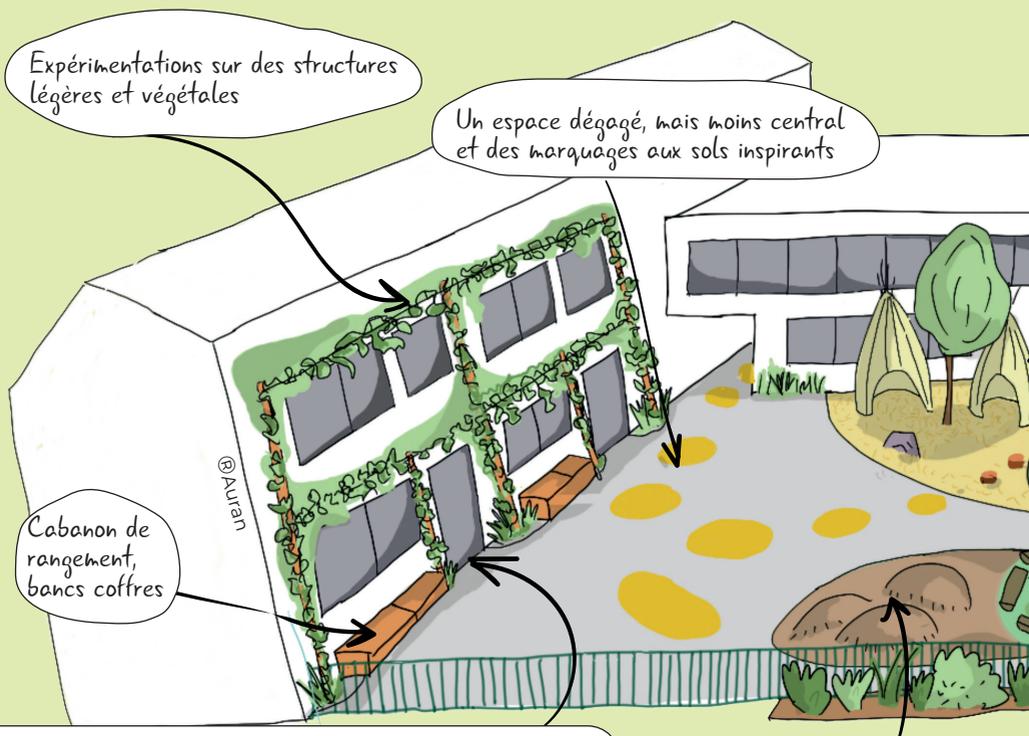
Expérimentations sur des structures légères et végétales

Un espace dégagé, mais moins central et des marquages aux sols inspirants

Cabanon de rangement, bancs coffres

Aux entrées, des brosses à chaussures, bac à copeaux... afin de limiter les problématiques liées à la propreté et de faciliter la sortie des enfants

Du relief pour grimper, sous forme



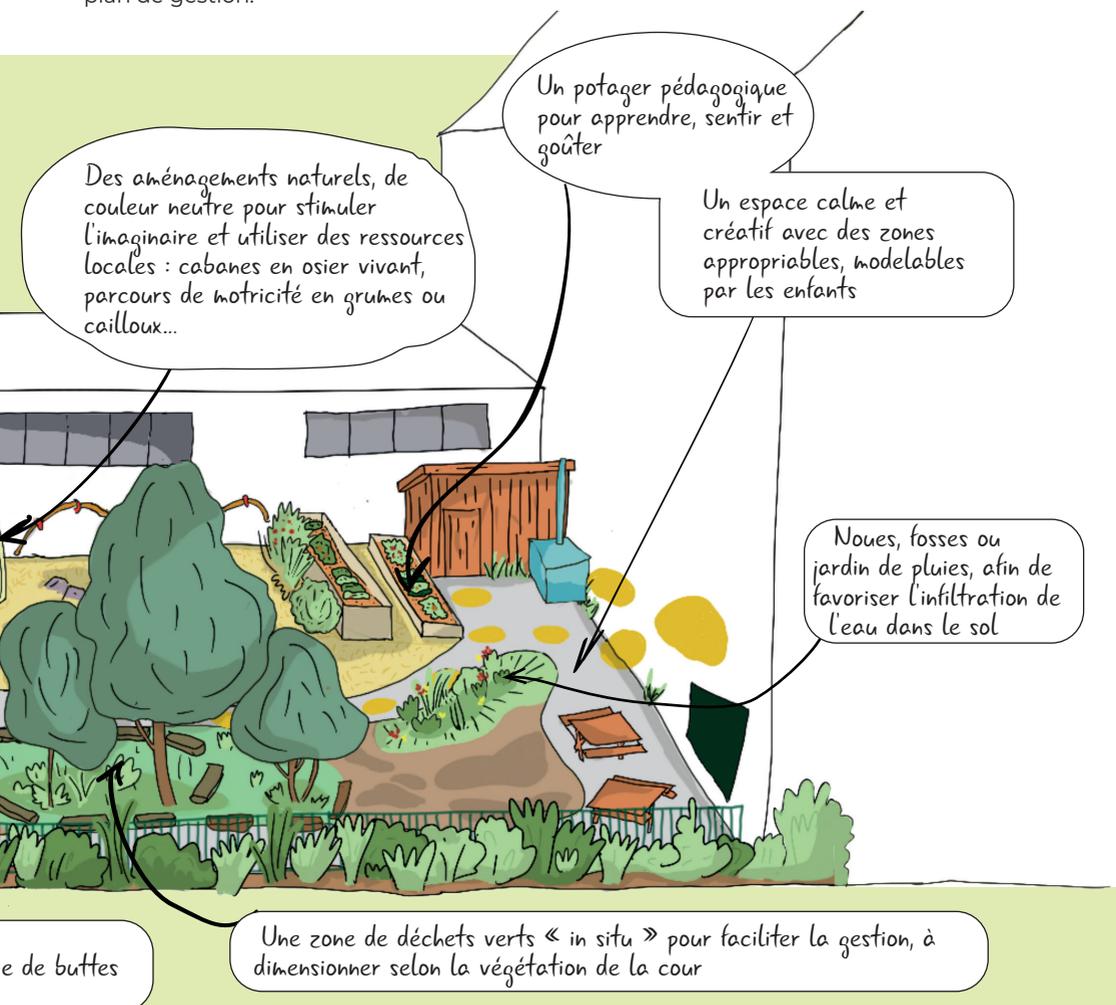
Bien dimensionner le budget



Au total, le coût moyen de réaménagement des cours peut varier de 100 à 300 euros au m² selon les projets ! Pour le « décroutage », c'est-à-dire pour enlever le bitume, il faut compter un prix de base d'environ 50 euros / m². À cela s'ajoute l'apport de terre, de copeaux, de plantations, d'aménagements, de jeux, de structures de rangements... **L'état existant du site et ses contraintes techniques** influent également fortement sur le prix.

En s'appuyant sur une **logique de sobriété** (maximiser les sols en pleine terre), sur les **capacités des équipes en interne** (tressage structure végétale, construction de petits ouvrages...), et sur l'**utilisation de ressources locales** (plantations, grumes de bois...), les prix diminuent considérablement.

Pour autant, **cela nécessite de planifier (et d'accompagner) les besoins, tant humains que matériels**. Lors du chantier, mais également dans l'anticipation d'un budget et d'un plan de gestion.



Faire projet avant, après, pendant

Fixer les grandes étapes et accompagner la mise en mouvement

Au sein de la démarche portée par la commune, chaque nouvel aménagement de cour est un projet en soi. Il se construit autour d'**étapes clés adaptables à chaque établissement**. Le processus de projet est collectif. Il se déroule sur le temps long et se veut source d'apprentissage et de partage entre les usagers, les services, les animateurs. Il nécessite de mettre en place une **méthode de projet singulière en s'appuyant et respectant le rôle de chacun**.

1

Le diagnostic sensible

fait ressortir les grands constats (températures, végétation, pratiques et usages de la cour...). C'est un moment collectif de sensibilisation, d'échanges, et de partage des enjeux.

“ La cour est inutilisable lors des fortes chaleurs ”

“ L'accès sous les chênes est aujourd'hui interdit car il n'y a pas d'herbe et c'est poussiéreux ”

“ Il faudrait des tables en extérieur, cela éviterait de dessiner par terre. L'idéal serait à l'ombre ”

“ Moi, je sais les arbres ça a un cœur. C'est pour ça qu'il ne faut pas marcher sur leurs pieds ”

2

le plan d'aménagement

la future cour s'appuie sur les grands principes d'aménagement sur le projet de l'école et les contraintes techniques et budgétaires. C'est le moment des rêves, mais aussi des choix pour définir des priorités d'intervention !

Diagnostic sensible avec les usagers, animation de séances avec les équipes pédagogiques et d'animateurs...

Atelier de co-conception, réalisation d'esquisses, estimation budgétaire



Atelier avec les enfants «et mon sol?»



Cabanes en osier végétal



Diagnostic, esquisse et chiffrage



3

Le chantier

est composé de phases de travaux intenses et d'étapes qui s'étendent selon les saisons, en suivant le rythme du végétal.

« Au début, ça fait bizarre, la cour est plus « brune » que « verte » ... Mais quand la glycine va pousser... Ah j'ai hâte »

« Les 1ères semaines, on a cassé 3 aspirateurs à cause des copeaux en classe. Aujourd'hui on a pris « le truc », mais ça demande quand même plus de travail »

« Il y a des choses à regarder, à faire. Tu ne t'ennuies plus tout seul dans la cour »

4

L'accompagnement de la vie de la cour

est un point crucial et nécessite une implication forte de l'ensemble des acteurs

Atelier autour de la palette végétale, plantation avec les enfants, visites de chantier...

Charte de gestion partagée entre services, charte d'usages auprès des enfants, mise en place d'un budget post projet, suivi évaluatif...





Les travaux sur la renaturation développés dans le cadre du programme de travail de l'Auran ont été notamment mis en pratique pour les communes de Rezé, Nantes et d'Indre.

Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise

2, cours du Champ de Mars
BP 60827 - 44008 Nantes Cedex 1
02 40 84 14 18



www.auran.org



[@AURAN_NANTES](https://twitter.com/AURAN_NANTES)



[Auran - Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise](#)



[Linkedin / Auran - Agence d'urbanisme de la région nantaise](#)